

Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques

(Loi sur les assureurs, RLRQ, c. A-32.1, art. 463)

(Loi sur les coopératives de services financiers, RLRQ, c. C-67.3, art. 565.1)

(Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts, RLRQ, c. I-13.2.2, art. 42.2)

(Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, RLRQ, c. S-29.02, art. 254)

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie pour consultation le projet de modification de la *Ligne directrice sur la gestion des risques liés aux changements climatiques* (la « Ligne directrice »). Cette ligne directrice est applicable assureurs autorisés, aux coopératives de services financiers, aux sociétés de fiducie autorisées et aux institutions de dépôts autorisées.

Suivant la publication, en décembre dernier, des standards du Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité visant à intégrer dans un contexte national les normes IFRS S1 et S2 du Conseil international des normes de durabilité, l'Autorité propose de modifier la Ligne directrice en conséquence. La principale modification porte sur le report de trois ans, au minimum, de la date de divulgation de certains indicateurs et objectifs portant sur les émissions de gaz à effet de serre.

La date prévue de la prise d'effet de la Ligne directrice modifiée est le 31 mars 2025.

Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires sont invitées à les fournir au plus tard le **17 mars 2025**. Il est à noter que les commentaires seront rendus publics à défaut d'avis contraire à cet effet.

Le projet de modification de la Ligne directrice est publié ci-après et est également accessible sur le [site Web de l'Autorité](#) sous la rubrique « [Consultations publiques](#) » aux sections « Assurances et planification financière » et « Institutions de dépôts ».

Soumission des commentaires

Les commentaires doivent être soumis à :

Me Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour PwC
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (418) 525-9512
consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Gabriel Lévesque-Lessard
Direction de l'encadrement prudentiel et des simulations
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (418) 525-0337, poste 4698
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
gabriel.levesque-lessard@lautorite.qc.ca

Le 27 février 2025